Henri LAVAL

Professeur de l'enseignement technique



candidat du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

pour l'union populaire

ET LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN

Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous et je sollicite votre suffrage comme candidat présenté par le Parti Communiste Français, avec la conviction profonde qu'en votant communiste, vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse, pour vous, vos enfants, votre famille.

Ces élections auront, vous n'en doutez pas, une importance exceptionnelle. Le suffrage universel doit de la manière la plus nette condamner la politique du pouvoir actuel et se prononcer pour l'adoption et la mise en oeuvre du Programme commun de gouvernement conclu entre les partis de la gauche.

En votant communiste, vous voterez pour le parti qui a indiscutablement dénoncé dès le premier jour le régime responsable de la crise dont tout le monde peut aujourd'hui mesurer les graves conséquences, et vous voterez pour le parti qui, en même temps, a agi inlassablement en faveur de l'union de la gauche sur la base d'un programme commun.

Comment laisserions-nous se perpétuer l'immense gâchis que chacun de nous peut constater ? D'un côté, une infime minorité de la population accapare pour elle-même et emploie à toute sorte de spéculations une masse de capitaux qui pourraient être socialement utiles, tandis que, de l'autre côté, on ferme des usines, on détruit des récoltes, on jette au chômage des travailleurs et de jeunes diplômés, on laisse en friche l'intelligence et les talents de millions d'enfants.

Oui, comme la France pourrait être riche, comme il y ferait bon vivre si on mettait fin à ce gâchis qui est l'oeuvre des magnats de la finance et leurs commis – UDR-Indépendants-Centristes – au pouvoir depuis quinze ans !

C'est en pensant à tout cela, au bonheur que tant de travailleurs des usines et des champs, tant de mères de famille pourraient enfin connaître, qu'ils soient croyants ou non-croyants, que je vous appelle à voter communiste.

Le Programme commun de gouvernement que nous vous proposons répond à ce souhait, puisqu'il prévoit la mise en oeuvre de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent.

Ce qu'un gouvernement de la gauche unie réalisera tout de suite, c'est notamment : le relèvement général des salaires, le salaire minimum à 1.000 frs, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée du travail, l'amélioration du sort des personnes âgées, l'allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse, la mise en oeuvre d'une politique de logement social, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises, le remboursement à 80 % des frais médicaux.

Les intérêts et les revenus des paysans, ceux du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales, seront garantis. La protection sociale sera améliorée.

L'application du programme se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.

En même temps, les droits des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée. La gestion des affaires publiques deviendra réellement et en permanence l'affaire de chacune et de chacun.

Une politique exterieure nouvelle contribuera activement à l'indépendance de la France, à la detente, au désarmement et à la Paix.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, qui s'appuiera sur le secteur public étendu par les nouvelles nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. Elle mettra fin aux gâchis des ressources nationales, aux privilèges exorbitants des grosses sociétés, aux scandales. Elle combattra réellement la hausse des prix et la spéculation.

Notre région est durement frappée par la politique du pouvoir avec les fermetures d'entreprises et de commerces, l'exode de sa jeunesse, les difficultés croissantes des exploitations agricoles familiales qui disparaissent ou ne suffisent plus à assurer l'existence de la famille, l'état d'abandon de ses moyens de communication routiers ou ferrés.

Nos communes voient s'ajouter à ce marasme des charges de plus en plus insupportables leur empêchant de repondre pleinement aux besoins de la population.

Un des objectifs prioritaires du programme commun est de mettre fin à ces déséquilibres régionaux : La mise en oeuvre de la nouvelle politique sociale, économique, démocratique qu'il définit, qui se fonde avant tout sur votre participation active, est une nécessité particulièrement urgente pour l'ouest lyonnais.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce qu'il n'y a pas de politique de progrès social et national, d'élargissement des libertés syndicales et démocratiques qui soit possible sans un Parti communiste fort et largement représenté au Parlement.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce que le Parti communiste français a mené et mène une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'union des forces de la gauche, pour un changement démocratique excluant toute combinaison, toute tentative de replâtrage du régime, ce qui reste le but des "réformateurs".

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce que le renforcement du parti communiste est une garantie essentielle de l'application loyale du programme commun, et notamment des mesures sociales, expression fidèle de vos besoins et de vos aspirations.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti communiste et qui risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante dans l'Assemblée nationale de demain.

Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms de Henri LAVAL et de son suppléant François CHARDON.

N'inscrivez rien sur ce bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement votre bulletin serait nul.

I.O.V. LYON

Henri LAVAL :



Suppléant :
François CHARDON

Né en 1928 en Corrèze, près de Brive. Marié.

Fils d'un métayer, il fait d'abord son apprentissage de cordonnier à la fin des études primaires, métier qu'il exerce jusqu'à 24 ans.

Entre temps, touché par le courage et j'héroïsme des communistes au sein de la résistance très active en Corrèze, il adhère en 1944 aux jeunesses communistes, puis en 1946 à notre Parti.

Victime de la répression patronale, il est contraint de se reconvertir en suivant un stage de formation professionnelle dans le bâtiment.

Devenu professeur technique d'enseignement professionnel, il est d'abord nommé à Saint-Michel de Maurienne et demande en 1969 sa mutation au C.E.T. de Thizy afin de se rapprocher de sa famille.

Son suppléant, François CHARDON, est né en 1931 à Tarare. Il est marié et père de trois enfants.

Ouvrier d'entretien - Militant syndicaliste.